

CHAVANOD

magazine

NOVEMBRE 2024



Billet du maire

Alors que la rentrée s'est bien déroulée à Chavanod, malgré des travaux dans la cour d'école, la fin de l'année approche à grands pas avec son cortège de festivités. Localement, nos associations se déploient pour nous offrir un maximum d'activités, notamment culturelles. Et des événements désormais récurrents trouvent leur place dans notre calendrier. Je veux parler ici de la Chava'Noël, qui se tiendra le 14 décembre sur la Place de la Mairie, avec la collaboration de nombreuses associations et avec en point d'orgue le spectacle proposé par l'Esty. Je retiendrai également le concert du Nouvel An, du 11 janvier, organisé par Courants d'Arts, qui sait nous convertir à la musique classique. Le 11 janvier matin, j'aurai également le plaisir de vous accueillir à la salle polyvalente pour les traditionnels Vœux du Maire afin de faire le point sur l'année passée et envisager la prochaine. Dans l'attente de se revoir, je vous souhaite à toutes et tous, de très bonnes fêtes de fin d'année aux côtés de tous vos proches.

Franck Bogey, Maire de Chavanod

À la une...



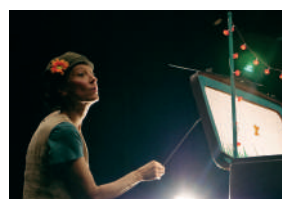
Déneigement de la voirie communale

Page 6



Travaux de rénovation de l'école publique

Page 10



4^{ème} édition de la Chava'Noël

Page 16

SOMMAIRE



INFORMATIONS 3

VOIRIE

RÉSEAUX 6

CADRE DE VIE 8

**URBANISME
PATRIMOINE
COMMUNAL** 13

SOCIAL 14

VIE LOCALE 17

RÉTRO 18

CULTURE 21

SPORT 23

AGENDA 24

VOTRE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE



1, place de la Mairie - 74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 69 10 61
Mail : mairie@chavanod.fr
Site internet : www.chavanod.fr
Page facebook : @chavanodmonvillage

La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes :

- Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Du mardi au samedi de 8h30 à 12h (fermé l'après-midi)

Editeur de la publication : Commune de Chavanod - siège Mairie de Chavanod.

Directeur de la publication : Franck BOGEY, maire.

Rédaction : Fcom, commission municipale communication/culture, services municipaux.

Photographies : Fcom, Lucien FORTUNATI, Mairie de Chavanod, Roger DUMAX, Jean-François TAPPONNIER, Adobe Stock, Armees.com et DR. **Photographie de couverture :** Baptiste LUCANO

Graphisme et mise en page : Fcom - globule VERTE.

Impression : Photoplan / Annecy.

Le recensement citoyen

Vous êtes Français(e) et avez bientôt 16 ans ?

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire :

- **Si vous êtes né(e) Français(e)**, vous devez faire votre recensement citoyen à **partir de votre 16e anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.**
- **Si vous êtes devenu(e) Français(e) entre 16 et 25 ans**, vous devez vous faire recenser **dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.**

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais en votre absence, l'un de vos parents peut l'effectuer à votre place, avant votre 18^{ème} anniversaire.

Pour cela, il faut vous rendre dans votre Mairie de domicile avec les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française,
- livret de famille de vos parents à jour,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtiendrez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France, ou à l'examen du permis de conduire en France.
- Vous serez convoqué(e) à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté(e)), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous serez **inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Après le recensement citoyen, vous devrez informer votre Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de tout **changement de votre situation**. Cette obligation cesse le jour de votre 25e anniversaire :

- changement de domicile (déménagement). Vous devrez aussi signaler toute absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois,
- changement de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant),
- changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant(e) à employé(e)).



La journée défense et citoyenneté



La J.D.C. a lieu entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18^e anniversaire. Vous recevrez une convocation écrite qui vous parviendra environ 45 jours avant. Si la date ou le lieu de la J.D.C. ne vous conviendrait pas, vous pourrez demander à votre Centre du service national et de la jeunesse d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande écrite devra lui parvenir au plus tard dans les 15 jours qui suivent la date à laquelle vous aurez reçu votre convocation.

Durant votre J.D.C., vous recevrez :

- Des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale, et sur les différentes formes d'engagement.
- Un enseignement sur le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français.

Vous passerez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.

Si vous avez déjà fait le recensement citoyen, mais que vous ne pouvez pas faire votre J.D.C. avant vos 18 ans, vous pouvez demander à régulariser votre situation, jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour cela, vous devez contacter votre Centre du service national et de la jeunesse et lui indiquer le motif pour lequel vous n'avez pas fait la J.D.C..

Informations du correspondant Défense Nationale de Chavanod

À partir du 26 juillet 2024, la France a accueilli les Jeux olympiques et paralympiques de la XXXIII^{ème} Olympiade et les armées françaises étaient disposées en première ligne lors de cet évènement planétaire.



Tout d'abord, le ministère des Armées a été mobilisé sur toute la période des Jeux pour contribuer à leur sécurisation, en appui des forces de sécurité intérieure.

Mais au-delà de cette mission de protection du territoire national dans un contexte extraordinaire, plusieurs athlètes de l'Armée de champions ont pris part à la compétition pour décrocher des médailles olympiques.

Ces sportifs de haut niveau, civils et militaires, sont affectés au sein du bataillon de Joinville du Centre national des sports de la défense. Ils bénéficient d'un dispositif unique, mêlant une rémunération, des formations

professionnelles, des perspectives de reconversion et un accompagnement en cas de blessure.

Les sportifs de l'Armée de champions peuvent ainsi se concentrer pleinement sur leurs performances. Ainsi le ministère des Armées comptait au total 81 athlètes qualifiés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces sportifs représentait plus de 13 % de la délégation officielle française.

Les résultats ont été flatteurs. La maréchal-des-logis Manon Apithy-Brunet s'est distinguée en remportant la médaille d'or au sabre, surpassant sa compatriote Sara Balzer en finale. L'aviateur Nicolas Gestin

a également marqué les esprits en canoë slalom. Avec plus de cinq secondes d'avance sur son plus proche concurrent, il a décroché l'or. Le sergent Thomas Chirault a contribué à l'effort collectif en tir à l'arc, remportant l'argent par équipe.

En judo, les athlètes de la Défense ont également brillé. Joan-Benjamin Gaba, matelot de la Marine, a décroché la médaille d'argent dans la catégorie des -73 kg après un combat intense en finale. D'autres judokas militaires, Shirine Boukli et Luka Mkheidze, ont également excellé, avec Boukli remportant le bronze et Mkheidze l'argent, ajoutant à la collection de médailles de la Défense.

Bar-restaurant Chez Jeannot : une page se tourne

Véritable institution au sein du village, le bar-restaurant Chez Jeannot s'apprête à changer de mains. Gros plan sur cet établissement populaire et multigénérationnel en compagnie de ses propriétaires actuels, Clotilde et Yohann Mornay et du maire de Chavanod, Franck Bogey.

« Quand nous avons repris le bar-restaurant en 2004, il était évident pour nous de garder son nom « Chez Jeannot » car Jeannot, son fondateur en 1982, en avait fait un lieu incontournable du village, et nous avons pu compter sur son soutien indéfectible », expliquent Clotilde et Yohann Mornay. « Avec son appui, nous avons pu reprendre l'activité de son neveu, Didier, et Jeannot a continué à nous apporter son aide afin de développer nos commerces. À notre arrivée, nous étions jeunes et plein d'énergie. Nous avons créé la partie restauration et donné tout notre temps. Notre grande satisfaction est d'avoir pu, simultanément à notre activité, fonder une famille avec l'arrivée de nos deux filles, aujourd'hui âgées de 13 et 15 ans. »

Le couple a eu à cœur de faire vivre le lieu et de mélanger les générations en organisant de multiples animations comme la St Patrick, le Beaujolais nouveau, la St André, le concours de pétanque, la brocante et même un concert de Marcel Mazout qui a rassemblé 500 personnes en plein mois de mars. *« Nous avons vécu de belles choses ici et passé de très bons moments avec la clientèle. Nous avons apprécié la convivialité, la sympathie... Les gens sont capables de rentrer dans l'établissement et de serrer la main à tout le monde alors qu'ils ne se connaissent pas ! »*

Depuis 4 ans, Clotilde et Yohann ont ajouté une corde à leur arc et tiennent le Tabac presse supérette Vival situé juste en face de Chez Jeannot. *« Sur nos deux établissements, nous avons choisi d'avoir une large amplitude horaire donc*



nous avons besoin d'avoir une équipe qui nous suit. Malheureusement, depuis le Covid, beaucoup de choses ont changé dans la tête des gens, ce qui est compréhensible, mais il est devenu très compliqué de recruter du personnel. Ce n'est pas possible de tenir à bout de bras les deux affaires, c'est pourquoi nous avons décidé de vendre le bar-restaurant. »

Très attaché à Chez Jeannot, le couple souhaite que les repreneurs restent dans la continuité et gardent cet esprit populaire et convivial. *« C'est une affaire saine, qui fonctionne et qu'il faut pérenniser »,* précisent-ils avec un pincement au cœur. Dans cette optique, la commune de Chavanod a décidé de se porter acquéreur de l'établissement. *« Pour nous, l'intérêt d'acquérir l'ensemble murs et fonds est de préserver cette activité de bar-restaurant en mettant l'affaire en location gérance et donc d'avoir toute latitude sur le choix du locataire »,* explique

le Maire, Franck Bogey. *« C'est le commerce le plus ancien de la commune et c'est un lieu important tant pour les habitants, que les gens de passage ou les personnes qui travaillent dans la zone ; il faut qu'il garde son état d'esprit actuel. »*

Le bâtiment, indépendant, comprend le local commercial au rez-de-chaussée, un logement à l'étage et une grande surface de parking. *« L'acquisition se fera par le biais de l'Établissement Public Foncier 74 (EPF). Cet organisme aide les collectivités à acquérir des biens immobiliers et permet de débudgétiser les dépenses et de les étaler sur la durée. Lorsque tout aura été signé, nous engagerons des travaux de rénovation et de mises aux normes, notamment de la partie cuisine. Nous nous sommes rapprochés d'Initiative Grand Annecy qui va nous permettre d'avancer sur le choix du locataire et pourra le suivre une fois mis en place, »* précise le Maire.

Déneigement de la voirie communale

Notre équipe des services techniques sera d'astreinte du dimanche 1^{er} décembre 2024 au dimanche 2 mars 2025.



Les équipements collectifs (écoles, mairie et la zone Altai) sont traités en priorité puis viennent les axes secondaires des hameaux, nous vous demandons de faire preuve de compréhension, de patience et de prudence en cas de neige, nos agents ne peuvent pas se démultiplier et doivent respecter l'ordre du circuit.

Pour la Route des Creuses et la Route des Gorges du Fier, la viabilité hivernale est assurée par le Conseil Départemental de la Haute Savoie

Nous vous rappelons que le déneigement des trottoirs est à la charge de chaque riverain. Bon hiver à tous, n'oubliez pas de chauffer des pneus neige ou tout équipement à partir du mois de novembre.

Pour compléter les différents circuits de la Commune, la société "A tous Paysages" de Jérôme Berthet met

ses moyens matériels en commun avec nos agents pour déneiger les 35 km de voiries Chavanodines.

Impasse du Crêt d'Esty

Démarrés cet été, les travaux de pose de réseaux et de recalibrage de l'impasse du Crêt d'Esty se terminent.

Cette voie permet de desservir les parkings extérieurs des immeubles Vinci, le gymnase de l'Iseta-ECA et les habitations situées au bout de l'impasse.

Afin de faciliter la circulation piétonne, des trottoirs ont été aménagés.

Ces travaux ont été couplés avec ceux d'un cheminement piéton sur le bas de la ZAC, vers la maison médicale.



Rond-point des Chamoux

La réalisation du rond-point des Chamoux se termine avec la réouverture pour mi-décembre de la Route de la Fruitière qui dessert une partie des commerces de la Commune.

La société Eurovia va procéder à la pose des enrobés de nuit pour impacter au minimum la circulation sur l'axe de la route des Creuses.

Les dates d'intervention seront indiquées sur les différents supports de communication de la Commune.

La voie verte est déjà en service, ce rond-point des Chamoux va sécuriser les sorties de la Route de Maclamod et celle de la zone Alp Piscine, tout en réduisant les vitesses.

De l'axe principal, il fluidifiera l'entrée dans la zone des Chamoux (partie commerce) et simplifiera l'entrée dans la nouvelle zone artisanale en cours d'aménagement.



La première phase de la zone des Chamoux

La première phase de l'agrandissement de la zone des Chamoux se termine avec la réalisation des enrobés par la société Colas. Cette voie à sens unique démarre côté "Alp Piscine" et sort au niveau des services techniques de la Commune.

Le Grand Anancy va pouvoir démarrer la commercialisation et la réalisation des premiers lots de la zone. Cette voie, renommée Route des Chamoux, sera ouverte courant 2025 à la circulation de l'ensemble des usagers. Des travaux de plantations et d'aménagements paysagers seront réalisés au premier semestre 2025 par la société SAEV de Sillingy.





Environnement À la découverte du nouveau sentier de randonnée « Paysages des Lanches »

Samedi 5 octobre, une cérémonie d'inauguration a réuni les élus de Chavanod, Montagny-Les-Lanches, Marcellaz-Albanais et Chapeiry autour du panneau d'accueil de la nouvelle boucle pédestre "Paysages des Lanches".

La pose de ce panneau marque l'aboutissement d'un projet de longue haleine porté par le Grand Annecy et le Département de la Haute-Savoie dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

L'objectif était de proposer une nouvelle boucle sur un secteur ne disposant pas de sentiers officiels et à distance des zones surfréquentées, tout en répondant à la demande des communes de pouvoir offrir des itinéraires de balades de proximité à leurs administrés.

Le projet a été mené en concertation avec les propriétaires des parcelles privées traversées sans l'accord desquels rien n'aurait été possible.

Des conventions de passage ont été signées et les travaux de création, d'aménagement et de balisage ont été effectués en 2023. Le point de départ du circuit se situe au parking de la salle des fêtes de Montagny-Les-Lanches.

L'itinéraire comprend deux boucles, à faire en une seule fois ou séparément. Il faut compter 1h20 de marche et un dénivelé positif de 160 m pour la boucle sud et 1h15 de marche et un dénivelé positif de 110 m pour la boucle nord.

Le parcours complet est de 9 km. Il traverse Montagny-Les-Lanches, Marcellaz-Albanais, Chapeiry et Chavanod. L'itinéraire se déroule sur un coteau dégagé, en retrait des massifs alpins. Il offre des panoramas surprenants sur toute la chaîne entre le Mont Veyrier et La Tournette, ainsi qu'une partie de la chaîne des Aravis. Il est même possible d'apercevoir la pointe sommitale du Mont-Blanc. De nombreux témoins de l'architecture rurale de l'avant-pays savoyard jalonnent ce parcours : grands corps de ferme, anciennes maisons fortes (comme la Mairie de Montagny), four à pain...

Alors n'hésitez pas, pour garder la forme et vous aérer l'esprit à deux pas de chez vous, enfilez vos chaussures de rando et partez découvrir les Paysages des Lanches !

En avant-première :
**changez votre
chaudière au fioul
avec le Grand
Annecy !**



Une opportunité unique s'ouvre à vous grâce au Grand Annecy ! Notre ambition ? Remplacer 5 000 chaudières au fioul d'ici 2030 et vous accompagner dans votre transition énergétique. Vous êtes concerné ? Soyez parmi les premiers à bénéficier de ce programme en 2025.

Inscrivez-vous dès maintenant et participez à cette démarche innovante qui va transformer votre quotidien et celui de tout le territoire.

Ensemble, faisons un grand pas vers un avenir sans fioul !

**Scannez ce QR code
pour vous enregistrer :**



Gestion durable de la forêt : une coupe d'arbres à Côte la Dame

Inscrite à l'état d'assiette par l'Office National des Forêts, une coupe d'arbres va être réalisée cet hiver sur 5 parcelles (soit environ 25 ha) du bois de Côte la Dame.

« Cette coupe, assez diffuse, est programmée pour assurer l'entretien et le renouvellement de la forêt », explique Julien Masse-Navette, Technicien forestier territorial Annecy. « C'est une opération indispensable pour limiter la propagation des maladies, éviter les accidents et permettre à ce bois de rester accessible, sécurisé, propice aux différentes activités humaines et riche en biodiversité. »

Sur le site, on remarque de très gros chênes présentant des signes de faiblesse. Certains seront donc prélevés pour permettre la régénération. De nombreux petits chênes sont apparus suite à une forte fructification ; ils auront ainsi la place nécessaire à leur développement.

Au niveau des frênes, on ne peut que constater les ravages de la chararose (maladie provoquée par le champignon *Chalara fraxinea*). Le pourrissement des rameaux et des systèmes racinaires entraîne de gros problèmes de chutes d'arbres sur les chemins et les parcelles. La quasi-totalité des frênes va donc être prélevée.

Les épicéas sont quant à eux la cible des scolytes (insectes ravageurs). Ils ne sont pas adaptés à cette altitude et à l'évolution des conditions climatiques. Il est donc préférable de les couper et de favoriser la croissance de certains arbres (chênes, merisiers, érables), bien adaptés à ce territoire.

« La coupe se déroulera cet hiver car c'est la période qui convient le mieux pour les



feuillus qui sont hors sève à ce moment-là. Nous devons tenir compte des conditions météorologiques car le sol est sensible au tassement, on doit donc travailler sur sol "sec", précise le technicien. « Quelques arbres "habitat" seront préservés, loin des zones fréquentées. Ils seront identifiés par un triangle inversé jaune-ocre signifiant qu'il s'agit d'un arbre réservé pour la biodiversité. Dans un second temps, nous créerons quelques mares forestières qui serviront de refuge à des espèces telles que les salamandres tachetées, les tritons alpestres, les grenouilles et crapauds. » Des plantations ponctuelles pourront aussi être réalisées par la suite si des ouvertures dans le couvert forestier sont trop importantes (sur les zones boisées en frênes).

Pendant la durée des travaux, il est demandé aux usagers du bois de respecter les interdictions de pénétrer dans les zones de chantier, ceci afin d'assurer leur sécurité et de permettre aux bucherons de travailler dans de bonnes conditions. À cet effet, un arrêté municipal sera pris par la commune pendant la période de travail des entreprises. Le chantier sera remis en état à sa fin, conformément aux directives de la commune et de l'ONF.

À NOTER : il est prévu de réaliser une coupe de bois affouagère qui permettra de servir les habitants de Chavanod. Une communication à ce sujet sera effectuée en 2025.

Travaux de rénovation de l'école publique

Afin de concilier confort des usagers et développement durable, des travaux d'ampleur ont été entrepris à l'école publique.

Végétalisation de la cour

Les travaux ont débuté le 8 juillet avec le retrait du goudron dans la cour élémentaire. Après les vacances scolaires, seuls quelques travaux ne générant pas de nuisances sonores ou de poussière ont été réalisés. Le coulage du béton drainant a été fait durant les vacances de Toussaint. Il assure une perméabilité du sol. Une cuve enterrée va permettre la récupération des eaux de pluies qui pourront être réutilisées en cas de sécheresse.

La cour a été agrandie pour permettre l'aménagement d'un city stade qui sera accessible aux utilisateurs extérieurs hors temps scolaire et périscolaire. Les barrières délimitant le site ont été posées.

Le marquage des arbres a été effectué auprès de la pépinière Cholat. Une partie d'entre eux a déjà été plantée. Le choix s'est porté sur des essences adaptées aux cours scolaires (en termes d'allergènes, de toxicité et d'entretien), offrant une palette de coloris variés au fil des saisons et supportant l'évolution du climat. C'est un choix réfléchi qui amène une touche d'originalité au site. Afin que les enfants aient assez d'espace à disposition pendant les travaux, en concertation



avec les enseignants et le périscolaire, un agrandissement provisoire de la cour a été fait sur l'extérieur, vers le parking et sur l'emplacement du futur City stade.

À terme, ces aménagements vont améliorer le confort des enfants en réduisant la température par la création d'îlots préservés de la chaleur et en diversifiant les usages de la cour par la création d'espaces différenciés (par exemple pour le ping-pong ou les jeux calmes).

Rénovation énergétique du bâtiment

Le bâtiment le plus ancien de l'école, comprenant la maternelle et une partie de l'élémentaire, nécessite une rénovation énergétique dans un premier

temps par l'amélioration thermique de l'enveloppe. Dans cet objectif les travaux en cours ont pour objet l'isolation extérieure des murs et le remplacement de toutes les menuiseries et mise en place de double vitrage. Les travaux ont débuté pendant les vacances de Toussaint. Cette partie sera finalisée pendant les congés de Noël 2024.

Pour assurer aussi le confort dans les classes en été, des stores extérieurs seront installés sur les vitrages. En complément, une rénovation des bandes de rives est effectuée, ainsi qu'une remise en peinture des poteaux et plafond des préaux de la cour des maternelles.

Une deuxième phase de travaux est prévue à l'été 2025 : elle comprend l'isolation thermique de l'ensemble des faux-plafonds dans cette partie de bâtiment et la mise en place d'un traitement d'air adapté. Enfin, dans une démarche de décarbonation, la production de chauffage pour l'ensemble de l'école, actuellement chauffée par une chaudière gaz sera remplacée par un système de pompe à chaleur.



SANTÉ : ouverture du **laboratoire Eurofins**



Le 30 septembre, le laboratoire d'analyses médicales Eurofins a ouvert ses portes au 3 impasse du Chavan. Avec une pharmacie, quatre médecins généralistes, un dentiste, des psychologues, des kinésithérapeutes, des sage-femmes libérales et cette nouvelle structure, les Chavanodins disposent aujourd'hui d'une offre de services médicaux de proximité complète.

« Nous appartenons à un groupe régional comprenant 26 laboratoires répartis sur l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Nos coûts sont donc mutualisés et nous disposons d'un plateau technique commun à Porte de Savoie, au sud de Chambéry », explique Ann-Carole Le Doare, biologiste responsable de la structure chavanodine.

« Le bon positionnement géographique de Chavanod nous permet d'élargir notre périmètre d'action et d'apporter un nouveau service aux habitants de la commune comme à ceux circulant sur la route des Creuses. »

L'équipe est composée de quatre personnes, dont deux infirmières et une secrétaire qui mettent l'accent sur l'accueil et le sourire. « Le matin, nous ouvrons dès 6h30 du lundi au vendredi et dès 7h le samedi. C'est pratique pour les personnes qui travaillent. Nous fonctionnons avec ou sans rendez-vous. La plupart des analyses se font sur prescription médicale mais il est également tout à fait possible d'en faire sans ordonnance. Les analyses sans ordonnance ne sont toutefois pas prises en charge par la sécurité sociale, sauf pour certains cas particuliers comme le dépistage des IST (Infections sexuellement transmissibles). Notre laboratoire a également la particularité de proposer des bilans de biologie préventive que le patient peut demander seul ou en lien avec un professionnel (micronutritionniste, diététicienne, naturopathe...), » précise la biologiste.



**Prise de rendez-vous
par téléphone
au 04 65 60 00 30
ou en ligne sur
[www.eurofins-
biologie-medicale.com](http://www.eurofins-biologie-medicale.com)**

Un partenariat gagnant/gagnant avec **Animatou**

Depuis 2022, l'association de protection animale Animatou 74 vient en aide aux chats errants présents sur notre commune. Gros plan sur son action en compagnie de Florence Bortolato-Robin, conseillère municipale et de Laurence, bénévole d'Animatou 74 sur Chavanod et les communes alentour.

Quel est l'historique de ce partenariat ?

Florence B.R. : Il y a quelques années, une chatte a mis bas sur ma terrasse, me faisant prendre conscience des problèmes de reproduction incontrôlée. En explorant le sujet, j'ai rencontré Laurence, déjà active à Chavanod via son association, Animatou 74, pour capturer et stériliser des chats errants.

Voyant que ce problème était récurrent et que la gestion des animaux errants incombe au Maire, le conseil municipal a lancé en 2022 une campagne d'identification en partenariat avec Animatou 74. Sept chats ont été pris en charge cette première année, puis 28 en 2023. En 2024, la commune a signé une convention avec la Fondation 30 millions d'amis, votant une subvention de 1 000 €, avec une participation financière équivalente de la Fondation.

Pourquoi est-ce une nécessité d'intervenir ?

Laurence : Les chats errants représentent un problème de santé publique. Mal nourris et non suivis médicalement, ils sont plus enclins à souffrir de multiples maladies et à faciliter leur propagation. Les laisser livrés à eux-mêmes n'est en aucun cas synonyme de bien-être animal. De plus, leur prédation nuit à l'équilibre de la biodiversité.

Que se passe-t-il quand un chat errant vous est signalé ?

Laurence : Je vérifie d'abord que l'animal n'appartient à personne. Sans propriétaire identifié, j'utilise une cage trappe pour le capturer et l'emmène chez le vétérinaire. Si le chat est malade, Animatou 74



finance les soins. Par exemple, nous essayons actuellement de capturer un chat gris défiguré. Tous les animaux sont stérilisés. Pour un adulte sociable, Animatou le prend en charge et je l'accueille chez moi quelques jours pour évaluer sa sociabilité. Si tout va bien, il est placé en famille d'accueil en vue de l'adoption. Si le chat est sauvage, la mairie finance la stérilisation, puis il est relâché là où il a été trouvé.

Quels sont les résultats de ces actions sur le terrain ?

Laurence : Les actions sur le terrain montrent l'efficacité de la stérilisation : cette année, seulement deux chatons ont été recueillis, contre sept les années précédentes. Les zones de prolifération sont mieux contrôlées, avec un suivi précis et chaque intervention minutieusement répertoriée.

Florence B.R. : Nous avons beaucoup de chance d'avoir Laurence sur notre territoire, les

résultats sont à la hauteur de son engagement exceptionnel.

Comment peut-on vous soutenir ?

Laurence : Vous pouvez devenir bénévole et me donner un coup de main sur le terrain. L'association Animatou 74 recherche également des familles d'accueil pour prendre soin des chats en attendant leur adoption. Tous les dons d'argent, de nourriture et de matériel sont les bienvenus.

Florence B.R. : Pour rappel, tout propriétaire de chat né après le 1^{er} janvier 2012 est dans l'obligation de faire identifier son animal par puce électronique ou par tatouage. Le défaut d'identification des chats est désormais sanctionné d'une contravention de 4^e classe (amende encourue de 750 €). Merci à tout citoyen concerné de nous aider dans ces campagnes de suivi des animaux errants.

Pour signaler la présence de chats errants, vous pouvez contacter :

- La mairie de Chavanod
- Animatou 74 : Animatou74@gmail.com
- Laurence, bénévole Animatou 74 : 06 28 23 71 19

Rénovation du presbytère

Les travaux de rénovation du presbytère débutés cet été suivent leur cours.



À l'intérieur, les cloisons ont été démolies. La seconde dalle a été coulée mi-octobre et la réfection du toit est en cours. Le chantier devrait durer jusqu'à la fin de l'été 2025. À terme, le bâtiment comprendra deux locaux associatifs au rez-de-chaussée et deux logements aidés en duplex à l'étage.

Vente de l'ancienne poste

Bâtiment ancien, mitoyen, situé au bord de la route des Gorges du Fier, l'ancienne poste nécessite de gros travaux de rénovation.

Ne constituant pas un intérêt particulier pour Chavanod, la municipalité a décidé de la mettre en vente afin de dégager du financement pour les travaux en cours ou à venir sur la commune, notamment pour la rénovation d'autres bâtiments.

Suite à la publicité faite au niveau local autour de cette cession, deux particuliers se sont portés acquéreurs. Lors du conseil municipal du 4 novembre, les élus ont fait leur choix. Il a donc été décidé de céder ce lieu à une famille nombreuse qui saura le rénover et lui redonner vie.



De la convivialité pour nos aînés

Si tout au long de l'année, diverses actions à destination des aînés sont mises en place par la municipalité et le CCAS, le dernier trimestre fait toujours la part belle à la convivialité.

Un repas apprécié

Le 9 novembre, près de 200 convives âgés de 72 ans et plus sont venus partager le Repas des Aînés à la salle polyvalente décorée avec soin par Marie-Annick Chirossel, Catherine Bastard-Rosset, Jeanine Vacherand, Monique Cornachon et Nathalie Praet.

Après l'incontournable apéritif accompagnant le discours du Maire, les convives ont dégusté le repas concocté par "Au Petit Traiteur" et le dessert préparé par le Délice Savoyard, nos commerçants locaux. Les animations ont mis à l'honneur les plus jeunes de nos concitoyens et les liens intergénérationnels. Les aînés ont ainsi assisté à la projection du film réalisé cet été avec les tout petits de l'accueil de loisirs Les Marmousets puis à la pièce de théâtre écrite et jouée par Angélique et Maryline Mornay (les filles de Yohann et Clotilde, gérants du Vival) sur les relations entre une ado et sa grand-mère.

Importante pour la Municipalité et le CCAS, cette journée de



retrouvailles est également très attendue chaque année par nos aînés ; elle permet à ces derniers de se rencontrer en dehors de leur quartier et de créer du lien nécessaire à l'entretien de la vie sociale de chacun.

Une attention pour Noël

En décembre, c'est un autre moment gourmand et chaleureux qui attend les Chavanodins de 80 ans et plus. Une poignée d'habitants et des membres du CCAS prennent chaque année plaisir à aller à la rencontre des anciens à leur domicile

pour leur remettre leur colis de Noël. La distribution de ces petites gourmandises permet de partager un moment agréable et pour certains, de sortir de leur isolement. Un colis personnalisé est également offert aux personnes de Chavanod résidant à l'Ehpad.

Pour rappel

La Municipalité et le CCAS proposent une aide financière aux personnes pratiquant la gym senior au sein de l'association Chavanod Gym ainsi qu'aux personnes âgées de 67 ans et plus utilisant le réseau de bus Sibra pour leurs déplacements. En effet, depuis le 1^{er} octobre 2024, les bénéficiaires ont le choix de disposer de 40 voyages Senior par année civile ou d'une participation de 50% sur l'abonnement annuel Senior (renseignements à l'accueil de la Mairie), soit un reste à charge de 40 € pour une offre de transport en commun illimitée.



Fernand Beauquis a soufflé ses 100 bougies !

Né le 30 septembre 1924 à Champanod, Fernand Beauquis n'a jamais quitté la commune et s'y est beaucoup investi. Et en 100 ans, il a eu le temps d'en faire des choses ! Rien d'étonnant donc à ce que de nombreuses personnes aient tenu à lui faire honneur lors de cet anniversaire si particulier.

Fernand Beauquis habite aujourd'hui encore dans la ferme familiale de son enfance. Issu d'une fratrie de 4 garçons, il n'est qu'un adolescent lorsque son père décède. Malgré une formation de cordonnier, il décide de rester à la ferme et reprend l'exploitation familiale.

En 1950, il épouse Thérèse. De cette union, vont naître 5 enfants : Marie-Claude, Monique, Pierre (décédé à l'âge 19 ans), Jeanine et Olivier. Ceux-ci lui assureront une belle descendance, 7 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Au-delà de la ferme qu'il fait prospérer, Fernand s'investit beaucoup dans la commune : il œuvre pour l'école privée où sont scolarisés ses enfants (les élèves peuvent même déguster ses légumes à la cantine !) ; il effectue trois mandats comme conseiller municipal (notamment sous la mandature de son frère aîné Joannes) ; il intervient dans la lutte anti-grêle pour protéger les cultures et les habitations et rejoint, dès sa création en 1951, le corps des sapeurs-pompiers de Chavanod qu'il ne quittera qu'en 1984.

Très actif, il va travailler bien au-delà de l'âge de la retraite, faisant les marchés avec Thérèse pour vendre les produits du jardin et allant entretenir et couper les bois avec son frère Elie.

Le personnage a beaucoup d'humour et de répartie. Il aime la nature, les animaux, la musique (il joue de l'accordéon et de l'harmonica), les puzzles, le travail du bois (de nombreux petits meubles sont sortis de son atelier), etc.

Il a soufflé ses bougies lors d'une grande fête familiale et amicale. Ce jour-là, il n'a d'ailleurs pas fait la sieste, une partie de belote l'attendait !

Il a également reçu plusieurs visites : celle des sapeurs-pompiers, celle des membres de Vivre à Champanod et celle du Maire Franck Bogey et de son adjointe, Coryne Beauquis, venus lui apporter un petit colis de gourmandises.



PAS à PAS

Un jour on fait un pas
et c'est le premier pas,
Sans doute le plus beau,
on ne s'en souvient pas.

Et puis tout doucement,
on dit : « à petits pas »
Dans la vie on avance...
malgré quelques faux pas.

Arrive alors un jour, pourquoi,
on ne sait pas,
On trouve une âme sœur,
et on unit nos pas,
La famille grandit et
avance à grands pas.

Enfin le dos se voûte,
plus petits sont les pas.
Un soir vers l'inconnu,
on fait le dernier pas,
D'où l'on ne revient pas.

Soyons gais et rions,
Ne nous attristons pas,
Car demain, sur la nuit,
Le jour prendra le pas !

Maurice LAVOREL

4^{ème} édition de la Chava'Noël

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Mairie et les associations se mobilisent pour offrir un moment magique aux enfants le 14 décembre.

Invités d'honneur, le Père Noël et ses lutins ont déjà confirmé leur présence. Comme l'an dernier, ils donnent rendez-vous aux enfants aux différents arrêts de la ligne Sibra pour un trajet festif en bus jusqu'à la Place de la Mairie.

À l'Auditorium L'Esty, la compagnie Chapiteau Théâtre présentera un spectacle à 14h30 et 16h30, promettant des moments de rire et de poésie. Ce spectacle viendra enrichir un programme varié pour enchanter les petits : un stand maquillage, des coloriages, un sapin magnifiquement décoré, un atelier théâtre, des jeux de société géant... Le Père Noël se prêtera même à une séance photo avec les enfants ! Les adultes, quant à eux, pourront profiter de boissons, crêpes, huîtres et escargots proposés à l'extérieur. Une belle fête en perspective pour toute la famille, qui se clôtura en fanfare à 17h.



commune de
Chavanod

CHAVA'NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024

UNE ANIMATION ORGANISÉE AVEC
LES ASSOCIATIONS DE CHAVANOD

<p>PLACE DE LA MAIRIE - À PARTIR DE 14H</p> <p>BUS DU PÈRE NOËL, PHOTOS, JEUX, ATELIER THÉÂTRE, COM LECTURE, COLORIAGES, MAQUILLAGE BUVETTE ET PETITE RESTAURATION</p>	<p>14H30 ET 16H30</p> <p>SPECTACLE DE NOËL AUDITORIUM L'ESTY</p>
---	--

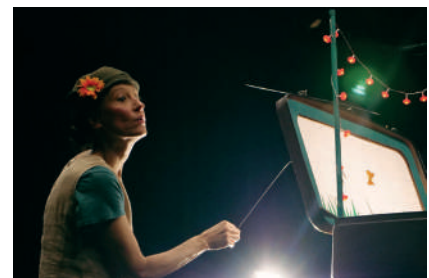
Mairie de Chavanod - 1 place de la Mairie, 74650 Chavanod - Téléphone : 04 50 69 10 61 - www.chavanod.fr

L'ouverture des réservations sera annoncée sur les sites de la mairie, de L'Esty et de HelloAsso.

Compagnie Chapiteau Théâtre "Le Petit Voyage" : un spectacle pour petits et grands rêveurs

Plongez dans un univers où l'imaginaire prend vie sans besoin de mots. « Le Petit Voyage » vous invite à découvrir des mondes enchantés, créés à partir de presque rien. À travers des objets du quotidien, des sons, et des ambiances, ce spectacle transporte petits et grands dans un espace poétique, hors du temps et de la logique. Pensé pour tous ceux qui aiment rêver, « Le Petit Voyage » explore la magie des choses simples et la capacité des enfants à inventer des univers extraordinaires. Offrez-vous une parenthèse de douceur et de rêve, où l'on voyage sans frontières, simplement porté par l'émerveillement.

2 séances : 14h30 et 16h30 - Durée : 45 mn - Dès 3 ans
Tarif Adultes : 10€ / 3 à 12 ans : 3€ / Moins 3 ans : gratuit



Scannez ce QR code pour réserver sur HelloAsso ou www.helloasso.com/associations/esty-chavanod

Chavire festival : une histoire d'amitié

Les 23 et 24 août derniers, la 3^{ème} édition du Chavire Festival a enflammé le parking de la salle polyvalente. Combinant rock et électro, cet évènement musical gratuit et familial a conquis le public. Aux commandes, une bande d'amis d'enfance bien décidée à poursuivre l'aventure ensemble.

« Nous voulons faire bouger la commune, alors quand on nous a proposé de monter le Chavire Festival, on a accepté le challenge ! », explique Ludovic Angona, 26 ans. « Je fais partie du Comité des Fêtes avec des amis d'enfance ; on se connaît depuis la maternelle et on forme une bonne équipe. »

Le noyau dur de l'organisation composé de Ludovic, Rémi, Eva, Baptiste et Lilian a été rejoint, cette année, par Elsa et Sahara. « Le jour J, nous sommes également aidés par une trentaine de bénévoles, surtout des amis, y compris extérieurs à la commune. »

L'organisation d'un évènement de cette ampleur n'est pas aisée mais tout le monde s'accroche : « On se répartit les tâches mais ça reste compliqué. Il faut trouver le financement, assurer la communication, faire les démarches administratives, définir la programmation et coordonner l'ensemble pour que tout fonctionne le jour J ! Heureusement, on peut compter sur le soutien de la mairie et du Comité des Fêtes. »



La joyeuse équipe souhaite continuer sur sa lancée, en améliorant la programmation et faire du Chavire Festival un rendez-vous annuel incontournable pour les habitants de Chavanod et des environs.

« L'idée est de clôturer l'été en permettant aux gens de passer un bon week-end avant la reprise du travail. Nous repartons donc sur une

4^e édition et nous recherchons des mécènes qui nous aident à financer la venue des groupes, le montage de la scène, la sonorisation et l'éclairage, l'achat des boissons et de la restauration, la sécurité... Ça représente un budget d'environ 15 000 €, » précise Ludovic.

Ludovic Angona, un engagement de tous les instants

Outre son activité professionnelle dans la maintenance et son engagement au sein du Comité des fêtes et du Chavire Festival, Ludovic Angona s'investit auprès de la population de Chavanod et des alentours en tant que Sapeur-Pompier Volontaire (SPV). « C'est une véritable passion », précise-t-il. « À l'âge de 11 ans, j'ai rejoint les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) d'Alby-sur-Chéran, puis dès que j'ai eu l'âge requis, j'ai enchaîné sur le volontariat au Centre de Première Intervention (CPI) de Chavanod. »

En cette fin d'année, à l'occasion de la traditionnelle tournée des calendriers, vous avez toutes les chances de le croiser, directement à votre porte ou le samedi en décembre, sur le parking du Vival. « Notre calendrier contient une récap' de l'année en photos et des informations utiles à tous. Une partie des bénéfices sera reversée à l'œuvre des pupilles de sapeurs-pompiers de France. »



RÉTRO, en un clin d'œil



↑ Rentrée scolaire à Chavanod

À l'occasion de la rentrée 2024-2025, Franck Bogey, maire de Chavanod, a souhaité une excellente année scolaire aux élèves de CM2. La réouverture d'une 10^e classe à l'école publique permet de maintenir des effectifs équilibrés, tandis que deux nouveaux enseignants rejoignent l'équipe sous la direction de Pascal Marault.



↑ Rentrée Centre de loisirs

Pour la rentrée, les animateurs Baptiste, Lisa et Eva ont accueilli vos enfants de 9h à 17h dans les locaux de l'école publique de Chavanod. Au programme, sous le thème « Souvenirs de vacances », les enfants ont découvert leur centre, les règles de vie, et participé à des ateliers créatifs ainsi qu'à des jeux ludiques. Chaque semaine, un nouveau thème est proposé pour varier les activités des mercredis et des vacances scolaires.



← Retour sur le vide-grenier et le forum des associations

Le 8 septembre, malgré des conditions météorologiques peu clémentes, le vide-grenier et le forum des associations se sont bien déroulés, rassemblant de nombreux participants. La journée a également permis à la classe en 4 de se retrouver, avec une photo prise à cette occasion.

Le goûter de l'ADEP →

Le goûter organisé par l'ADEP (Association des écoles publiques) le vendredi 20 septembre 2024 a rassemblé parents, enfants et enseignants pour un moment convivial. L'association soutient les projets scolaires en finançant sorties, intervenants et matériel pédagogique grâce à ces événements festifs.





↑ **Retour sur la matinée « Village Propre »**

Le samedi 21 septembre, les habitants de Chavanod étaient conviés pour la matinée « Village Propre ». Cet événement a rassemblé des participants motivés, venus contribuer à la préservation de notre environnement. Merci à tous pour leur engagement en faveur de notre commune et de la planète !



↑ **Pierre Tourniaire à L'Esty**

Le samedi 21 septembre, Pierre Tourniaire a ouvert la saison 2024-25 de l'association L'Esty avec « Une Histoire », un hommage à la chanson française inspirée des poètes Apollinaire, Aragon et Garcia Lorca. Entre émotion et poésie, l'artiste a captivé le public avec des récits universels.



↑ **Marché d'automne de l'ADEP**

Le samedi 12 octobre, le marché organisé par l'ADEP, en collaboration avec les enfants de l'école publique, a rencontré un franc succès. Un grand merci à tous ceux qui ont participé. Mention spéciale au chef cuisinier David, au boulanger Guillaume, et à la famille Besson pour leurs contributions.



← **Le Club de l'Amitié**

Le samedi 12 octobre, le Club de l'Amitié s'est réuni pour son traditionnel repas Chez Jeannot. Un clin d'œil à Clotilde et Yohann pour leur accueil qui a contribué à la réussite de cette journée conviviale.



↑ Réunion Publique d'Information

Le mardi 15 octobre, une centaine de participants se sont réunis à la salle polyvalente de Chavanod pour une réunion publique d'information. Le maire et le conseil municipal ont présenté un point sur l'action municipale en cours et les projets à venir. Ce moment d'échange a permis de répondre aux questions des habitants et de renforcer le dialogue sur l'avenir de la commune.

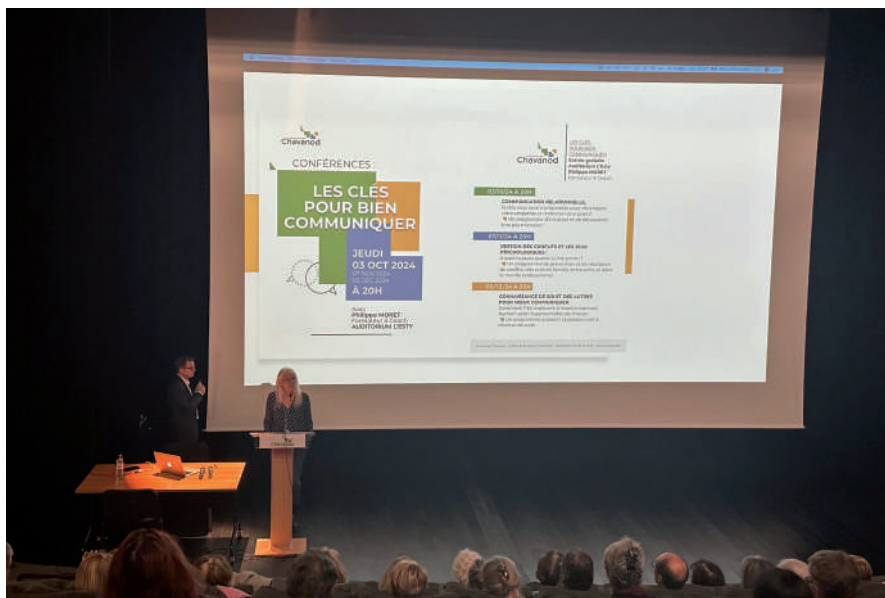


↑ Soirée Hip-Hop à l'Auditorium de Chavanod

Le samedi 19 octobre, à l'Auditorium de Chavanod, l'Association L'Esty a proposé une soirée hip-hop animée par deux compagnies locales. « Héritage » a présenté une chorégraphie alliant tradition et modernité, tandis que Gaétan Schneider a impressionné avec un solo mêlant acrobaties et slam. La soirée s'est conclue par un battle avec le jeune public.

La communication positive →

Au cours de ce dernier trimestre, invité par la commune, Philippe Moret, coach et formateur Attitudes Positives, a entamé un cycle de conférences autour de la communication relationnelle. La dernière aura lieu le jeudi 5 décembre, à 20h, à l'Auditorium l'Esty. Destinées au grand public, ces interventions interactives ont permis aux participants de commencer à découvrir les bienfaits d'une communication positive, tout en leur offrant des clés et enseignements qu'ils pourront mettre en pratique au quotidien. D'autres informations et détails pourraient encore être partagés lors de la prochaine séance...



← Commémoration du 11 novembre

Lundi 11 novembre, nous nous sommes réunis pour rendre hommage en ce jour de mémoire. Merci à tous ceux qui étaient présents : élus, anciens combattants, pompiers, gendarmerie, le 27^e BCA, les enfants des écoles, et les familles, pour avoir partagé ce moment de souvenir ensemble.

Concert du Nouvel An de l'Orchestre des Pays de Savoie

Et si 2025 commençait par un fabuleux tour du monde ? Pour célébrer la saison anniversaire de ses 40 ans, l'Orchestre des Pays de Savoie s'apprête à offrir à son public une expérience musicale inoubliable.

Pour lancer la nouvelle année en beauté, son Chef Pieter-Jelle de Boer a puisé dans sa malle aux trésors musicaux. De Bach à Ferrat, en passant par Vivaldi, Piazzolla, Dvořák, Mozart, Haendel et Fuchs, son Concert du Nouvel An ravira les mélomanes.

Le hautbois sera mis à l'honneur à travers trois œuvres étonnantes et deux musiciens, Camille Giraudo et Hugues Lachaize.

À l'invitation de l'association de Chavanod Courants d'Art, l'Orchestre des Pays de Savoie donnera deux concerts à l'Auditorium de l'Esty, samedi 11 janvier 2025, à 17h30 et à 20h30.

Réservations : www.courantsdart.fr

L'Orchestre des Pays de Savoie en bref

Créé en 1984, l'Orchestre des Pays de Savoie est un orchestre de chambre professionnel de 23 musiciens (19 cordes, 2 hautbois, 2 cors), dirigé par Pieter-Jelle de Boer depuis 2021. Chaque année, l'orchestre propose environ 80 concerts en itinérance, aussi bien en France qu'à l'étranger, et noue des partenariats avec des acteurs culturels locaux et nationaux. Engagé dans la sensibilisation à la musique classique, il intervient régulièrement dans les écoles, hôpitaux, maisons de retraite et d'autres institutions.

Le mot de Fabrice Ravoire, Maire-adjoint chargé de la culture et de la communication

« Nous sommes ravis que l'association Courants d'art accueille, pour la 4^{ème} année consécutive, l'Orchestre des Pays de Savoie à Chavanod.

Le Maire, Franck Bogey, souhaite faire de cet événement un rendez-vous régulier et la Municipalité soutient activement l'association dans son organisation.

Cela démontre une fois de plus le rôle essentiel de l'Auditorium L'Esty, qui permet aux associations culturelles de Chavanod de proposer une programmation variée, accessible à tous les publics. Après un début de saison réussi avec de la chanson française, du hip-hop, de la musique du monde et du théâtre, la deuxième partie s'annonce tout aussi prometteuse.

Les spectacles affichent complet, alors n'oubliez pas de réserver vos places ! »



AIR HORS DE PORTÉE

Quand la poésie et la musique
Se mettent au diapason
Formant la ligne mélodique
Qui mêle le mot et le son :
Là, s'entend une réplique
Métamorphosée en chanson !

Le lexique est en union
Avec les règles du solfège
Traduites en partition
S'achevant sur un arpège

Signe d'une association
Où le talent fonde son siège...

Mais n'ayant pu trouver de fin
À ce morceau, je mets
un terme
Au contretemps de ce refrain
Et mon oreille se referme !

Euterpe et Erato
se sont désaccordées
Les mots et les notes sont
en dissonance
Mon inspiration vide
de ses idées,
Ma tête ne fait plus caisse
de résonance...

Et le livret échoue
sur le son du silence !

Arrêtez musiciens,
passez votre chemin
Les muses sont parties,
retrouvons-nous demain
Pour ciseler le bon tempo
Car ma plume est à fleur
de peau !

Maurice LAVO
(22 Septembre 2024)

Ils font bouger la commune...

Carla Teixeira

À 26 ans, Carla Teixeira a déjà plus de 20 années de danse de différents styles derrière elle. Passionnée par le hip hop, la Chavanodine s'est tournée vers l'enseignement et exerce aujourd'hui ses talents sur notre commune, au sein de L'Happycath Academy.

« Je danse depuis l'âge de 3 ans », explique Carla. « J'ai commencé par la danse classique puis le modern'jazz. ». Pendant plusieurs années, elle participe à des concours nationaux et internationaux et récolte de nombreuses médailles.

« Mon objectif de base était de devenir prof de modern'jazz, » précise la jeune femme. À cette époque, on lui reproche d'être trop droite, trop académique... Le hip hop lui apparaît alors comme un bon moyen pour apprendre à se lâcher, ce qui pourrait l'aider lors des concours.

À 14 ans, elle décide donc d'essayer. « J'ai eu un véritable coup de foudre pour cette danse... J'adore les acrobaties et les figures. Le hip hop offre beaucoup plus de liberté et permet d'exprimer notre personnalité... Du coup, le classique et le jazz sont passés à la trappe ! »

Ayant détecté son potentiel, son professeur, Houssine Khald, lui propose de la former sur deux ans. Durant la première année, Carla part découvrir différentes cultures du hip hop en France, aux USA, au Maroc,



en Allemagne, en Suisse... L'année suivante, elle assure certains cours de son mentor puis obtient son certificat de formation en 2019. La voilà prête à faire de sa passion une profession !

« Un prof doit être créatif, avoir le rythme, aimé la rigueur et le travail. Le hip hop évolue donc je fais beaucoup de stages pour être au courant des nouveautés et rester à la page. Mais chacun a son style : moi, j'apporte une petite touche modern jazz et je mélange les différents styles rencontrés dans ma vie, ça crée la "danse Carla" ! »

Il y a trois ans, Carla contacte Catherine Guihard-Pierre, directrice de L'Happycath Acade-

my, pour lui proposer de créer un cours de hip-hop. « Nous avons beaucoup discuté de nos parcours, ça a tout de suite accroché, c'était comme une évidence entre nous. Le lancement des cours a été un peu compliqué car ce n'était pas le public habituel de L'Happycath, mais grâce au bouche à oreilles, aux flyers distribués dans les écoles, aux démonstrations à la fête de l'été et à l'Esty... tous les cours font le plein aujourd'hui ! »

Carla exerce également à la MJC des Romains et chez Connect'in Dance à Meythet. Son rêve ? « Avoir ma propre école de danse ! Le top serait sur Chavanod, car ce serait dur pour moi de quitter la commune, je m'y sens bien ! »

Succès pour Kid athlé

Avec 32 enfants inscrits, la nouvelle section Kid athlé mise en place par La Ronde de Chavanod affiche complet.



Chez les jeunes, la pratique de l'athlétisme apporte de nombreux bienfaits physiques et mentaux.

Sur le plan physique, il favorise le développement musculaire, renforce les os, améliore la coordination, et aide à maintenir un poids sain. Mentalement, il cultive des qualités comme la discipline, la persévérance, la confiance en soi, réduit le stress et stimule la concentration. Socialement, l'athlétisme renforce les liens entre pairs, développe l'esprit d'équipe et encourage une compétition saine. Enfin, il inculque des valeurs positives telles que le fair-play et une forte éthique de travail. En résumé, l'athlétisme comme de nombreuses activités sportives favorise un développement global et harmonieux.

« Nous sommes à la fois ravis et surpris par cet engouement et nous avons dû refuser

les élèves extérieurs à la commune », explique Gilles Laurent, président de LRDC.

« Les enfants, du CP au CM2, sont pris en charge dès la sortie des écoles. Après la pause goûter, ils participent à des ateliers sportifs qui se déroulent, en fonction de la météo, à la salle polyvalente ou au stade. Au programme : athlétisme, sports collectifs, Koh-Lanta, jeux d'adresse, roller et sports de raquettes. Ils sont encadrés par deux animateurs, Régis et son assistant en formation. »

Jusqu'alors destiné aux adultes, le club accueille avec plaisir ce nouveau public. « Nous ne voyons que des nouveaux visages, que ce soit au niveau des enfants ou des parents et qui sait, ces jeunes assureront peut-être un jour la relève du club ! Nous ferons un bilan à la mi-saison pour déterminer comment faire évoluer cette nouvelle activité à la rentrée 2025-2026 et toucher un public encore plus large. »

Plus d'infos :
www.larondedechavanod.com



AGENDA

ACCA CHAVANOD

Dimanche 26 janvier

Vente de boudins, tripes & tomme blanche

De 8h à 13h00

Salle polyvalente de Chavanod



BIBLIOTHÈQUE AU PRÉ DE MON LIVRE

Au Pré de mon livre

Bibliothèque

CHAVANOD

Vente de livres

Nous proposons une vente permanente des livres sortis des collections pour adultes et enfants. Un seul tarif : 1€ le livre ou 1€ le lot de 4 revues (au choix). Pour plus de renseignements, s'adresser à l'accueil de la bibliothèque
Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h30-18h30

Samedi : 10h-12h

CONFÉRENCE COMMUNICATION POSITIVE

Jeudi 5 décembre, 20h

Auditorium l'Esty

DERNIÈRE CONFÉRENCE :

LES CLÉS POUR BIEN COMMUNIQUER

JEUDI 05 DÉC 2024

CONNAISSANCE DE SOI ET DES AUTRES POUR MIEUX COMMUNIQUER

À 20H



Avec **Philippe MORET**
Formateur & Coach
AUDITORIUM L'ESTY
ENTRÉE GRATUITE

Cette 3^{ème} conférence abordera en profondeur la connaissance de soi et des autres pour mieux communiquer. Comment ? En explorant le fonctionnement humain selon la personnalité de chacun. Animée par Philippe MORET, formateur et coach, cette conférence vous offre des clés pour prévenir et résoudre les conflits, que ce soit en famille, entre amis ou au travail. Un programme puissant et passionnant à réserver de suite. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous, venez nombreux !

CAFÉ PAPOTE

Samedi 7 décembre, de 8h30 à 12h

Salle du Conseil municipal



Venez discuter, échanger des idées, faire des connaissances et créer des liens entre Chavanodins autour d'un café/

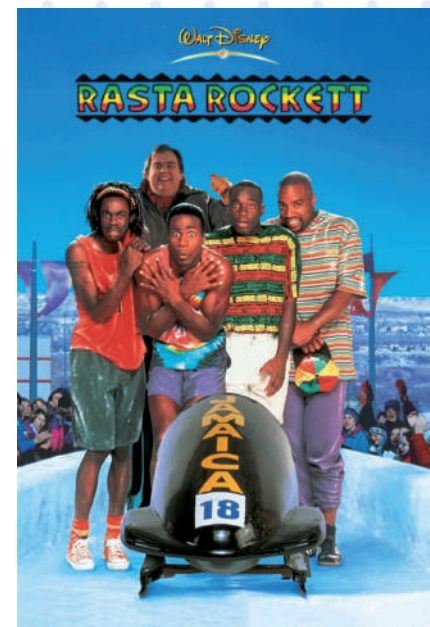
viennoiserie. Après la pause estivale, ces rencontres conviviales entre habitants, élus, membres du CCAS et associations reprendront leur rythme mensuel.

Prochaines dates : samedis 18 janvier, 15 février et 15 mars.

CINÉCHAV'

Vendredi 20 décembre, 20h

Rasta Rockett



Film américain de Jon Turteltaub, année 1993, durée 1h48, en Version Française.

L'histoire véridique de quatre Jamaïcains qui ont un rêve fou : participer aux Jeux Olympiques d'hiver dans une discipline dont ils ignorent tout : le bobsleigh ! Pour tout public.

Vendredi 17 janvier, 20h
Le huitième jour



Film franco-belge de Jaco Van Dormael, année 1996, durée 1h58.

Harry (Daniel Auteuil) est un homme solitaire qui se voue entièrement à son travail. Tout bascule quand il rencontre Georges, un jeune trisomique (Pascal Duquenne) qui vit dans l'instant. Ces deux êtres que tout oppose vont devenir inséparables.

Vendredi 21 février, 20h
As Bestas



Film hispano-français de Rodrigo Sorogoyen, année 2022, durée 2h17, en français et en espagnol sous-titré. Avec Denis Ménochet et Marina Foïs. Un couple de Français est installé dans un petit village de

Galice. Ils font du maraîchage et restaurent des maisons abandonnées. Tout devrait être idyllique, mais un grave conflit avec leurs voisins fait monter la tension jusqu'à l'irréparable.

Tous les films sont projetés à l'auditorium « L'Esty ».
Adhésion annuelle au ciné-club obligatoire (adultes) : 5€
Prix des places : 5€ pour tous, adultes et enfants.

cinechavanod.jimdofree.com

C.O. CHAVANOD



Samedi 8 février, 19h
Tournoi de belote
Salle du stade

Dimanche 9 février, 19h
LOTO

Salle polyvalente de Chavanod

Samedi 8 mars, 20h
Soirée dansante
Salle polyvalente de Chavanod

COMITÉ DES FÊTES DE CHAVANOD



Vendredi 17 janvier, 18h30
L'Assemblée générale

Salle polyvalente de Chavanod
Contact : Patrice Sonnerat
06 62 86 08 11
comitedesfetes.chavanod@gmail.com

COMITÉ PAROISSIAL

Mardi 24 décembre, 17h30
Messe de Noël
Alby

Mardi 24 décembre, 19h30
Messe de Noël
à l'église de Chavanod

Mercredi 25 décembre, 10h30
Messe du jour
Alby

CIE EMPORTE-PIÈCES



La troupe de théâtre amateur de Chavanod, Emporte-Pièces, vous invite à découvrir "Associations de malfaiteurs", une comédie de Jérôme Leclair, mise en scène par Jean-Paul Paget.

Catherine et Hervé, en difficulté financière, tentent de braquer une banque, mais leur plan dérape rapidement face à des personnages inattendus, et l'arrivée de la police complique encore la situation.

Après une 1^{ère} représentation à Doussard, la troupe jouera prochainement :

• **Samedi 14 décembre, 20h30**
Saint-Jorioz, espace Augustine Coutin

Enfance Madagascar - Pousse-pousse du cœur

• **Samedi 18 janvier, 20h30**
Montagny-les-Lanches, salle des fêtes, (Association Culture et Loisirs)

• **Dimanche 16 février, 16h**
Scientrier, salle polyvalente Handi-Festif

D'autres dates sont à venir.
Informations et réservations sur www.emporte-pieces.net.
Contact : Jean-Paul Paget
06 22 47 67 87

COURANTS D'ART

**Samedi 11 janvier,
17h30 et 20h30**

Concert du nouvel an par
l'Orchestre des Pays de Savoie
Auditorium L'Esty



Sous la direction de Pieter-Jelle de Boer, venez célébrer la nouvelle année avec l'Orchestre des Pays de Savoie, qui fête ses 40 ans. Le programme mettra à l'honneur le hautbois et comprendra des pièces classiques accompagnées de quelques surprises.

*Tarifs : adultes 18€ / moins de
18 ans : 8€*

*Réservations :
www.courantsdart.fr*

Samedi 8 février, 20h30

ESPUMA ANTIGUA
Chapeiry - Église



Musique baroque & moderne
Espuma Antigua revisite la
musique baroque avec une
touche moderne, créant un
univers original et délicat.
Ce trio explore les sonorités
anciennes et les ramène au
présent, offrant une expérience
musicale unique.

*Tarifs : adultes 12€ / 12-18 ans :
6€ / moins de 12 ans : gratuit*

*Réservations :
www.courantsdart.fr*

FAMILLES RURALES DE CHAVANOD



L'Atelier Végétal de Anne
Salle polyvalente de Chavanod



Une rencontre entre art et
nature, tous les jeudis de 14h à
15h30 (hors vacances scolaires).
Tout le matériel est fourni,
repartez avec votre création !
Calendrier des ateliers :

Décembre : Déco de Noël -
Jeudi 12, 19

Janvier : Jardin Zen - Jeudi 16,
23

Février : Terrarium - Jeudi 6, 13

Mars : Kokedama - Jeudi 20, 27

Avril : Tableau végétal - Jeudi
10, 17

Mai : Couronne végétale -
Jeudi 15, 22

Juin : Macramé suspendu -
Jeudi 12, 19

Octobre : Kokedama - Jeudi
3, 10

Novembre : Tableau végétal -
Jeudi 14, 21

*40€/personne (35€ pour les
adhérents AFR, inscription
obligatoire).*

*Inscriptions :
www.latelier-vegetal.com/le-programme
anne@latelier-vegetal.com*

À partir du 9 janvier, les jeudis
NOUVEAUTÉS !
**Escalade enfants / Ados /
Adultes**

NOUVEAU! **ESCALADE**
à CHAVANOD

Les jeudis
(à partir du 9 janvier 2025)

ENFANTS
8-11 ANS
17H15-18H15

ADOS
12-15 ANS
18H15-19H45

ADULTES
À PARTIR DE 16 ANS
19H45-21H15

70€ (enfants) et 90€ (ados et adultes)
par trimestre (+ adhésion AFR)

Inscription: afrchavanod.fr

8-11 ans : 17h15-18h15
12-15 ans : 18h15-19h45
Dès 16 ans : 19h45-21h15

*70€ (enfants) et 90€ (ados et
adultes) par trimestre
(+ adhésion AFR)
Inscription : afrchavanod.fr*

Mardi 21 janvier, 9h
**Ouverture des réservations
pour les vacances d'hiver**



Du lundi 24 février au vendredi
7 mars l'accueil de loisirs
ouvrira ses portes pour les
vacances d'hiver. Attention,
la priorité pour les habitants
de Chavanod est accordée
jusqu'au mardi 28 janvier.

*Plus d'informations sur
afrchavanod.fr/centre-loisirs*

L'ESTY

Samedi 14 décembre
2 séances : 14h30 et 16h30
Le petit voyage
Auditorium l'Esty



Compagnie Chapiteau Théâtre
Durée : 45 mn
Au bord d'une route, deux voyageuses attendent une voiture qui ne vient pas. Qu'à cela ne tienne, il suffit de vider les valises de tous les objets insolites qu'elles contiennent et le voyage commence... Un périple sans parole où les bruitages et musiques viennent poétiser les aventures rocambolesques de ces deux personnages clownesques !

Tarif : adultes 10€ / 3 à 12 ans : 3€ / moins de 3 ans : gratuit

Samedi 8 février, 20h30
L'île au trésor
Auditorium l'Esty



Compagnie 9THERMIDOR.
Théâtre d'objets/violoncelle
Le petit Jim Hawkins, qui mène une vie tranquille à l'auberge de l'Amiral Benbow, se retrouve par une série d'aventures en possession d'une mystérieuse carte au trésor. Aidé par ses amis, il embarque à bord de l'Hispanola, à la recherche de l'île au Trésor. Mais l'équipage se révèle être en réalité une bande de pirates menée par John Silver. Jim et ses amis réussiront-ils à leur échapper, à trouver le trésor et à rentrer sains et saufs en Angleterre ?

Une histoire pleine d'aventures et de dangers, où l'appât du gain peut s'avérer fatal, où l'amitié est précieuse et fragile, où l'honnêteté n'est pas toujours du côté que l'on croit...

Tarif : adultes 12€ / moins de 12 ans : 8€

Samedi 22 février, 20h30
Trinidad - pour que tu t'aimes encore
Auditorium l'Esty



Humour.
L'époque nous malmène ; il est urgent de rire de tout... Alors bienvenue au seule en scène de Trinidad ! Avec distance et humour, elle décortique son histoire de femme, passant des diktats familiaux aux modèles identitaires dans lesquels nous baignons... Trinidad raconte, chante, danse et bouscule joyeusement les prêt-à-penser d'hier et d'aujourd'hui, en toute liberté : elle nous parlera de tout, mais, à un moment, il faudra penser à mettre du rouge à lèvres ! Une sacrée plume, un sacré rythme ! TRINIDAD nous offre un spectacle salubre qui rend la vie vraiment plus pétillante

Tarif : adultes 12€ / moins de 12 ans : 8€

Réservations l'Esty
Tél. 07 71 59 57 53 (SMS)
www.lesty-chavanod.com

L'HAPPCATH



Du 24 au 28 février,
de 9h à 17h

Stage de danse ados (11/15 ans)
Possibilité d'accueil échelonné jusqu'à 10h.

Du 3 au 7 mars, de 9h à 17h
Stage de danse enfants
(6 à 10 ans)

1 week-end par mois
Stage de danse pour ados-adultes

Renseignements & inscriptions :
bienvenue@lhappycath.fr
ou sur lhappycath.fr
06 42 67 61 45
10 Impasse des Chamoux - Chavanod

AGENDA EN UN CLIN D'ŒIL...

DÉCEMBRE

Jeudi 5 décembre, 20h
Conférence : "Connaissance de soi et des autres"
Auditorium L'Esty

Samedi 7 décembre, 8h30-12h
Café Papote
Salle du conseil municipal

Jeudi 12 et 19 décembre, 14h-15h30
Atelier Végétal : Déco de Noël
Salle polyvalente

Samedi 14 décembre
Chava'Noël
Place de la Mairie

Samedi 14 décembre, 14h30 et 16h30
Le petit voyage
Auditorium L'Esty

Vendredi 20 décembre, 20h
Rasta Rockett
Auditorium L'Esty

Mardi 24 décembre, 19h30
Messe de Noël
Eglise de Chavanod

JANVIER

Samedi 11 janvier, 11h
Vœux du Maire
Salle polyvalente

Samedi 11 janvier, 17h30 et 20h30
Concert du nouvel an
Auditorium L'Esty

Jeudi 16 et 23 janvier, 14h-15h30
Atelier Végétal : Jardin Zen
Salle polyvalente

Vendredi 17 janvier, 20h
Le huitième jour
Auditorium L'Esty

Vendredi 17 janvier, 18h30
Assemblée générale
Comité des fêtes
Salle polyvalente

Samedi 18 janvier, 8h30-12h
Café Papote
Salle du conseil municipal

Mardi 21 janvier, 9h
Ouverture réservations
vacances d'hiver
Centre de loisirs

Dimanche 26 janvier, 8h-13h
Vente de boudins, tripes et
tomme blanche
Salle polyvalente

FÉVRIER

Jeudi 6 et 13 février, 14h-15h30
Atelier Végétal : Terrarium
Salle polyvalente

Samedi 8 février, 19h
Tournoi de belote
C.O. Chavanod
Salle du stade

Samedi 8 février, 20h30
L'île au trésor
Auditorium L'Esty

Dimanche 9 février, 19h
LOTO
C.O. Chavanod
Salle Polyvalente

Samedi 15 février, 8h30-12h
Café Papote
Salle du conseil municipal

Vendredi 21 février, 20h
As Bestas
Auditorium L'Esty

Samedi 22 février, 20h30
Trinidad, pour que tu t'aimes
encore
Auditorium L'Esty

Lundi 24 au 28 février, 9h-17h
Stage de danse ados
l'HappyCath



Fermeture de la Mairie - Vacances Noël

- Samedi 28 décembre 2024
- Samedi 4 janvier 2025

commune de
Chavanod

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE

Le Maire de Chavanod Franck Bogey
et le Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux
ainsi qu'au pot de l'amitié
et la traditionnelle brioche des Rois, qui seront servis
à la salle polyvalente de Chavanod

LE SAMEDI 11 JANVIER 2025
À PARTIR DE 11H